



Commune Bourg-en-Lavaux

AVIS D'ENQUETE

Conformément aux dispositions de la Loi sur les routes, du 10 décembre 1991, et de la Loi sur le Registre foncier, du 23 mai 1972, la Municipalité de la Commune de Bourg-en-Lavaux soumet à l'enquête publique l'objet suivant :

- **la décastration de l'entier de la parcelle 3431, d'une surface de 83 m², propriété de la Commune de Bourg-en-Lavaux, qui passe au Domaine public communal DP 1445;**
- **la décastration d'une surface de 21 m² qui passe de la parcelle 2118, propriété de la Commune de Bourg-en-Lavaux, au Domaine public communal DP 1445.**

Le dossier est déposé au Service de l'urbanisme pour la durée de l'enquête publique, soit **du 25 avril au 24 mai 2018**, où il peut être consulté pendant les horaires d'ouverture des bureaux.

Les éventuelles observations ou oppositions, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité, route de Lausanne 2, case postale 112, 1096 Cully, ceci durant le délai d'enquête.

L'avis d'enquête est publié dans la Feuille des Avis Officiels du mardi 24 avril et dans Le Courrier de Lavaux-Oron du jeudi 26 avril 2018.

La Municipalité

Cully, le 18 juillet 2017